

# Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté

Rapport annuel  
2023-2024



Conformément à la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le présent document fait état des indicateurs de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale pour l'exercice 2023-2024.

**La présente publication est offerte en d'autres formats, sur demande.**

**Pour obtenir ce document dans un autre format, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : [LSPB@gov.mb.ca](mailto:LSPB@gov.mb.ca)**

**La présente publication est également disponible en ligne à l'adresse**

**<https://www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html>**

# Lettre de transmission des coprésidents du Comité

Son honneur l'honorable Anita R. Neville, P.C., O.M.  
Lieutenante-gouverneure du Manitoba  
Palais législatif, bureau 235  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0V8

Madame la Lieutenante-Gouverneure,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

Ce rapport annuel satisfait l'obligation de la section 5 de la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté.

Le tout respectueusement soumis,

Nahanni Fontaine  
Ministre des Familles  
Ministre responsable de l'Accessibilité  
Ministre responsable des Femmes et de  
l'Égalité des genres



Bernadette Smith  
Ministre du Logement, de la Lutte contre  
les dépendances et de la Lutte contre  
l'itinérance  
Ministre responsable de la Santé  
mentale



## Table des matières

Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté .....	1
Lettre de transmission des coprésidents du Comité .....	3
Table des matières .....	4
Progrès réalisés en 2023-2024 .....	5
Comité de réduction de la pauvreté .....	6
S’engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté.....	7
Points saillants des mesures prises en 2023-2024 .....	8
1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes .....	8
2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie .....	13
3. Promouvoir l’inclusion économique par l’emploi, l’éducation et la formation... ..	20
4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires.....	26
5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients .....	30
6. Apporter des changements positifs par l’innovation sociale.....	32
Indicateurs de réduction de la pauvreté .....	34
Mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation .....	34
Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba.....	35
Subdivision des données liées aux indicateurs .....	40
Taux de faible revenu .....	40
Ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) .....	41
Disponibilité des services de garde d’enfants autorisés.....	45
Emploi .....	46
Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement .....	49
Mortalité prématurée .....	51

## Progrès réalisés en 2023-2024

L'année 2023-2024 a été une nouvelle année de forte inflation dans le monde alors que les économies continuaient de se remettre de la pandémie. Bien que l'inflation ait diminué après avoir atteint un sommet de 40 ans en 2022, les Manitobains ont continué de lutter contre le coût élevé de la vie. Les prix des denrées alimentaires sont restés élevés et les loyers ont augmenté dans tout le pays, tandis que le taux national de vacance a atteint un niveau historiquement bas. Tout au long de cette période difficile sur le plan économique, le gouvernement du Manitoba s'est efforcé de s'attaquer à la crise de l'accessibilité, en aidant les Manitobains à joindre les deux bouts et en soutenant les personnes plus vulnérables de la province.

Le gouvernement du Manitoba a pris des mesures rapides pour réaliser des investissements historiques au cours de l'année 2023-2024, notamment :

- investir 2,6 millions de dollars dans des refuges à travers la province pour offrir des services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pendant les mois d'hiver;
- fournir un financement annuel de 1 million de dollars pour soutenir la première clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances dirigée par des Autochtones et adaptée à la culture au Aboriginal Health and Wellness Centre Inc. à Winnipeg;
- suspendre la taxe provinciale sur l'essence, le gaz naturel, le carburant coloré et le carburant diesel, faisant du Manitoba la province où l'essence est la moins chère du Canada et contribuant à ce que le Manitoba ait affiché le taux d'inflation le plus bas du pays au cours des trois derniers mois de l'exercice 2023-2024.

Le gouvernement du Manitoba a réussi à maintenir les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté. Selon les données les plus récentes utilisant la mesure du panier de consommation, la mesure officielle de la pauvreté au Canada, le taux de pauvreté infantile au Manitoba en 2022 était de 13,3 %, soit environ 31 % de moins que le taux de référence de 2015, qui était de 19,3 %.

Ce rapport annuel souligne les mesures qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des Manitobains en 2023-2024 et présente les données sur les 13 indicateurs pour mesurer les progrès dans la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Manitoba.

## Comité de réduction de la pauvreté

Comme l'exige la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le Comité de réduction de la pauvreté est composé de membres de la collectivité et de ministres provinciaux chargés de diriger les efforts de la province visant à prendre des mesures concrètes et constructives pour mettre fin à la pauvreté au Manitoba. Le Comité est le principal organe décisionnel sur les questions liées à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté du Manitoba, qui supervise les politiques, les programmes et les services liés à la pauvreté.

Au 31 mars 2024, les membres du Comité de réduction de la pauvreté étaient :

- Nahanni Fontaine, Familles (coprésidence);
- Bernadette Smith, Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance (coprésidence)
- Uzoma Asagwara, Santé, Aînés et Soins de longue durée;
- Nello Altomare, Éducation et Apprentissage de la petite enfance;
- Malaya Marcelino, Travail et Immigration;
- Ian Bushie, Essor économique des peuples autochtones;
- Dilly Knol;
- Ashling Sweeny;
- Bonnie Emerson.

## **S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté**

S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté a été publié en mars 2019. Cette stratégie, qui cherche à briser le cycle de la pauvreté, repose sur la vision suivante : « Tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie. »

*S'engager vers un avenir meilleur* a établi six secteurs prioritaires axés sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale :

1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes
2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie
3. Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation
4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires
5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients
6. Apporter des changements positifs par l'innovation sociale

Ce rapport annuel met en lumière les principales mesures que le gouvernement a prises dans les six secteurs prioritaires de la stratégie.

## **Points saillants des mesures prises en 2023-2024**

Cette section présente quelques-unes des principales initiatives entreprises par le gouvernement du Manitoba dans les six domaines prioritaires pour réduire la pauvreté et soutenir les Manitobains.

### **1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes**

#### **Soutien aux enfants et aux familles**

##### **Centres parent-enfant**

Le gouvernement du Manitoba a versé 361 800 \$ au total à la Manitoba Association of Friendship Centres, qui a administré le financement de Ma-Mow-We-Tak Inc. et de dix centres parent-enfant dans la province.

Ma-Mow-We-Tak Inc. a reçu jusqu'à 54 300 \$ pour offrir des programmes à environ 200 jeunes de Thompson, notamment des ateliers, des présentations et diverses activités telles que le programme Baby Think it Over, le programme Empathy Belt et les conseils de jeunesse.

Dix centres parent-enfant de la province ont reçu jusqu'à 307 500 \$ pour soutenir la santé et le développement des enfants âgés de 5 à 12 ans. Les programmes étaient axés sur la nutrition, l'éducation familiale et la littératie qui améliorent l'engagement éducatif, social, culturel et récréatif.

##### **Programme Volte-face**

Le programme Volte-face de Justice Manitoba continue d'aider les enfants de moins de 12 ans et leurs familles à accéder à des services de prévention communautaires dans le but d'intervenir tôt pour favoriser un développement positif et éviter de futurs démêlés avec le système de justice criminelle.

##### **Centre de ressources pour les jeunes**

Le Centre de ressources pour les jeunes, géré par The Link, offre huit lits d'hébergement d'urgence à court terme pour les jeunes de 12 à 24 ans, accessibles en tout temps, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les jeunes qui ont accès à un lit d'hébergement bénéficient d'un soutien psychologique en cas de crise, de nourriture, de services d'hygiène, de douches, de vêtements et d'une gestion de cas.

### **Programme Lighthouses**

Lighthouses est un programme de prévention de la criminalité chez les jeunes qui augmente les facteurs prosociaux des enfants et des jeunes en leur offrant des possibilités de loisirs, des programmes artistiques et des clubs de devoirs. Dans le cadre du programme Lighthouses, le gouvernement du Manitoba a continué de financer des organismes, des organisations, des écoles et des groupes communautaires pour leur permettre d'offrir des programmes parascolaires et extrascolaires à 34 emplacements à Winnipeg, 20 emplacements ruraux et 10 emplacements des Premières Nations.

### **Service de règlement des litiges familiaux**

Le Service de règlement des litiges familiaux du gouvernement du Manitoba a commencé à élaborer un partenariat communautaire public-privé pour offrir des services gratuits et abordables aux familles confrontées à la séparation, au divorce et à la violence conjugale et familiale. Ces mesures pilotes de soutien comprennent des services de soutien aux relations saines et d'accompagnement familial, de médiation globale et de médiation et d'arbitrage familiaux ainsi que des conseils juridiques indépendants gratuits (sans représentation) et des renseignements juridiques.

### **Aliments au profit d'enfants et au profit du conjoint**

La Loi sur l'obligation alimentaire a été abrogée et remplacée par la Loi sur le droit de la famille et la Loi sur l'exécution des obligations alimentaires. Ces lois renforcent l'application des obligations alimentaires au profit d'enfants et au profit du conjoint par l'intermédiaire du Programme d'exécution des ordonnances alimentaires et prévoient des options administratives supplémentaires permettant aux responsables du programme de tenir compte de la situation financière des payeurs de pension alimentaire.

Dans le cadre du Programme d'exécution des obligations alimentaires, nous avons créé la Section de suivi initial pour encourager les paiements volontaires et réguliers et éviter les mesures d'exécution. Cette section fournit en temps opportun des renseignements aux familles au sujet de leur dossier et accroît la sensibilisation des payeurs à l'égard du soutien du programme et des options financières qui s'offrent à eux s'ils connaissent une réduction de revenu en raison de circonstances telles qu'une crise médicale ou la perte de leur emploi.

### **Réorientation de la protection de l'enfance**

Le Manitoba a adopté une loi qui appuie la mise en œuvre d'une loi fédérale affirmant le droit des Premières Nations, des Inuits et des Métis à exercer leur compétence en ce qui concerne les services à l'enfance et à la famille et établit un cadre pour une prestation de services coordonnée. Des travaux sont en cours pour permettre de nouvelles ententes de soins par la famille élargie et ententes de soins conformes aux traditions. Les soins conformes aux traditions offrent aux enfants autochtones des soins d'une manière qui reconnaît et reflète les coutumes uniques de la communauté autochtone de l'enfant. Ces ententes aideront les parents à conserver la tutelle des enfants et les enfants à rester avec leur famille et leur collectivité, et réduiront le nombre d'enfants placés dans des familles d'accueil gérées par des étrangers.

### **Subvention de soutien aux jeunes adultes**

La subvention de soutien aux jeunes adultes a été créée pour officialiser les mesures utilisées lors de la pandémie de COVID-19 pour élargir l'admissibilité aux mesures de soutien des Services à l'enfant et à la famille pour les jeunes adultes qui, autrement, n'auraient pas eu droit à cette aide lorsqu'ils ont quitté le système de prise en charge. Cela a permis aux régies et aux offices des Services à l'enfant et à la famille d'offrir un soutien supplémentaire à tout jeune adulte lorsqu'il atteint l'âge de 18 ans et après avoir atteint l'âge de 21 ans. Les offices des Services à l'enfant et à la famille ont pu continuer à soutenir ces jeunes adultes grâce à une prestation de soutien et de services (aide financière, logement et services spécialisés) pour assurer une transition réussie vers l'âge adulte.

### **Services intégrés pour les jeunes : Rassembler (Huddle)**

Le gouvernement du Manitoba a accordé un financement de 2,135 millions de dollars à six sites de services intégrés pour les jeunes, connus sous le nom de sites Rassembler (Huddle), au Manitoba, pour offrir des services de santé mentale, de lutte contre les dépendances, de soins primaires, de soutien par les pairs et d'autres services sociaux en un seul endroit convivial pour les jeunes et facile d'accès.

### **Futures Forward**

Le gouvernement du Manitoba a versé 665 000 \$ pour offrir des services complets aux jeunes pris en charge par les services à l'enfant et à la famille, ou en ayant bénéficié, dans les domaines de la santé mentale, du logement, de l'emploi, de l'éducation, de l'identification et des conseils financiers.

### **Augmentation des possibilités d'apprentissage et de garde des jeunes enfants**

#### **Des services abordables de garde d'enfants**

Le gouvernement du Manitoba a respecté son engagement de réduire les frais de garde d'enfants à une moyenne de 10 \$ par jour, trois ans avant la date cible. À compter d'avril 2023, les parents d'enfants inscrits à temps plein (quatre à dix heures de garde) à un service de crèche, de garde préscolaire et de garde en maternelle ou de garde d'enfants d'âge scolaire fréquentant trois périodes par jour (avant l'école, pendant le déjeuner et après l'école), dans des centres à but non lucratif et des établissements de garde d'enfants qui reçoivent des subventions de fonctionnement, sont admissibles aux nouveaux tarifs. Un financement supplémentaire est accordé aux établissements de garde d'enfants pour compenser la réduction des frais de garde. Le Programme d'allocations pour la garde d'enfants est toujours accessible aux familles admissibles pour veiller à ce que les coûts ne soient pas un obstacle pour recevoir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité.

### **Création de places en garderie supplémentaires**

Dans tous les volets de financement des services de garde, plus de 215,9 millions de dollars ont été engagés dans 70 projets d'investissement en garde d'enfants, dont 36 projets en partenariat avec des divisions scolaires, 10 projets avec des établissements publics d'enseignement postsecondaire, 2 projets avec des municipalités rurales et 22 projets avec des fournisseurs de services de garde d'enfants à but non lucratif. Onze projets d'immobilisations de garderies ont été achevés pour l'ensemble des volets de financement du fonds d'immobilisations des services de garde et onze centres de garde sont à présent autorisés et ouverts. Il s'agissait notamment d'un projet financé par le Fonds d'immobilisations du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et de dix projets financés dans le cadre de l'Initiative d'établissement de centres de garde préfabriqués mise en œuvre avec les municipalités rurales et les gouvernements autochtones.

### **Amélioration de la qualité – Expansion du modèle Abecedarian**

Le gouvernement du Manitoba a élargi le modèle Abecedarian à trois garderies supplémentaires. Le modèle Abecedarian est une intervention précoce pendant la jeune enfance fondée sur des données probantes. Cette méthode éprouvée permet d'améliorer les résultats d'apprentissage et de développement des enfants dans les collectivités à haut risque. Selon cette approche, les relations sont le fondement de solides compétences linguistiques et d'un meilleur développement cognitif, social et émotionnel; le modèle se concentre sur l'augmentation des compétences en lecture et en calcul des jeunes enfants d'âge préscolaire.

### **Soutien du secteur francophone de la garde d'enfants**

La subvention pour l'inclusion et la gouvernance francophone a fourni un financement pour appuyer la durabilité des établissements francophones et pour garantir que la communauté francophone des services de garde d'enfants a accès à des ressources et à des possibilités de perfectionnement professionnel. Un financement de 300 000 \$ pour l'exercice 2023-2024 a été accordé à la Fédération des parents de la francophonie manitobaine (FPFM) pour soutenir plusieurs projets, notamment :

- le modèle de gouvernance, qui assure la supervision et le soutien des établissements de garde d'enfants selon un modèle de services partagés, dans le cadre duquel la FPFM est le titulaire de licence;
- le Parcours d'ouverture d'une garderie familiale (Pathway to Opening a Home Child Care Facility);
- la formation et les mesures de soutien au secteur francophone, notamment la conférence annuelle des directeurs francophones et les ateliers du secteur de la garde d'enfants.

### **Expansion du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants**

Les gouvernements du Canada et du Manitoba ont investi plus de 24 millions de dollars dans la création et l'élargissement de programmes de formation d'éducateurs des jeunes enfants et d'aides des services à l'enfance dans des établissements d'enseignement postsecondaire manitobains au cours des trois prochaines années. Ce financement ajoutera environ 998 places dans la province sur une période de trois ans et soutiendra environ 2 000 nouvelles admissions d'étudiants au total.

### **Amélioration des résultats scolaires (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année)**

#### **Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones**

Le gouvernement du Manitoba a fourni un financement de 1 million de dollars pour accroître la participation des parents autochtones à l'éducation. Le financement a aidé les écoles à établir des programmes et des partenariats avec les parents et la collectivité qui contribueront à la réussite scolaire des élèves autochtones.

#### **Coordonnateur des relations avec la famille**

Le gouvernement du Manitoba a fourni 160 000 \$ pour financer deux coordonnateurs des relations avec la famille. Les coordonnateurs soutiennent les familles et aident à coordonner et à établir un menu de ressources, de possibilités d'apprentissage et d'ateliers destinés à soutenir le bien-être de la famille, l'engagement éducatif et la réussite.

#### **Programme des écoles communautaires**

Le gouvernement du Manitoba a versé 3,84 millions de dollars au Programme des écoles communautaires pour soutenir des objectifs éducatifs clés tels que la préparation des élèves à l'école, l'assiduité, la participation de la famille, des élèves et de la collectivité à l'apprentissage, le bien-être et la réussite scolaire.

#### **Programmes parents-enfants dans les écoles communautaires**

Le gouvernement du Manitoba a accordé un financement de 80 000 \$ pour soutenir les programmes et services de développement de la petite enfance en milieu scolaire destinés aux familles ayant des enfants âgés de 0 à 6 ans, en leur offrant des possibilités d'expériences d'apprentissage précoce de qualité et adaptées à leur culture au sein de leur collectivité.

#### **École William Whyte, Division scolaire de Winnipeg**

Le gouvernement du Manitoba a fourni 120 000 \$ pour embaucher des travailleurs communautaires à l'école William Whyte afin de soutenir les compétences de préparation à l'école des élèves d'âge préscolaire de la collectivité grâce au Programme d'alphabétisation, de lutter contre l'insécurité alimentaire en fournissant des paniers et en créant un jardin communautaire et de mettre les familles en contact avec d'autres ressources nécessaires.

## 2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie

### **Augmentation des revenus**

#### **Mesures fiscales**

Le Manitoba a mis en place des mesures fiscales pour offrir un allègement financier aux Manitobains. Il s'agit des mesures suivantes :

- maintenir l'augmentation du montant personnel de base à 15 000 \$ pour l'année d'imposition 2023, soit une augmentation de près de 40 %, et le faire passer à 15 780 \$ pour l'année d'imposition 2024;
- continuer à envoyer des chèques de remboursement de la taxe scolaire pour offrir un allègement fiscal aux propriétaires fonciers;
- suspendre la taxe provinciale payable sur l'essence, le gaz naturel, le carburant coloré et le diesel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### **Augmentation du salaire minimum**

Le gouvernement du Manitoba a augmenté le salaire minimum à deux reprises en 2023. Le 1<sup>er</sup> avril, le salaire minimum a augmenté de 65 cents pour atteindre 14,15 \$ l'heure, et une nouvelle augmentation le 1<sup>er</sup> octobre a porté le salaire minimum à 15,30 \$ l'heure.

#### **Allocations prénatales**

Cette allocation offre un soutien financier aux futures mères vivant avec un faible revenu. Le gouvernement du Manitoba a travaillé à la refonte du programme en collaborant avec des organismes communautaires et des groupes de discussion de parents pour recueillir des commentaires, cerner les défis et fournir des recommandations pour améliorer le programme. L'évaluation du programme a donné lieu à un certain nombre de recommandations, notamment une augmentation du montant des allocations prénatales.

## **Amélioration du système de soins de santé**

#### **Mesures de soutien ciblées à la santé**

Les responsables de la santé publique du Manitoba ont désigné le VIH et d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang comme une priorité provinciale en raison de l'augmentation considérable des taux d'infection au cours de la dernière décennie. Le gouvernement du Manitoba a pris les mesures suivantes pour améliorer les services de santé et les soins axés sur le client :

- il a investi plus de 527 000 \$ dans le programme Manitoba HIV Program afin de développer l'infrastructure nécessaire au lancement du programme d'accès au traitement du VIH et au soutien (Program to Access Treatment for HIV and Support);

- il a investi plus de 271 000 \$ dans le service de soins mobiles de l'Aboriginal Health and Wellness Centre pour fournir des soins dirigés par des Autochtones pour le VIH et les infections transmissibles sexuellement et par le sang aux personnes qui n'ont pas de logement ou qui sont hébergées en situation précaire, en plus d'autres mesures de soutien complémentaires;
- il a continué de soutenir le pavillon de bien-être sexuel Mino Pimatisiwin de Ka Ni Kanichihk, qui offre un accès adapté à la culture aux soins et aux services de lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang;
- il a approuvé un programme visant à élargir la couverture des médicaments contre le VIH aux personnes qui n'ont pas accès à une couverture ou ne bénéficient pas d'une couverture complète par l'intermédiaire d'un autre programme et a lancé les travaux de mise en œuvre du nouveau programme.

### **Programme d'appareils auditifs pour les personnes âgées du Manitoba**

Le Programme d'appareils auditifs pour les personnes âgées du Manitoba a été lancé avec un investissement de 12 millions de dollars pour fournir aux personnes âgées admissibles du Manitoba un soutien financier pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ pour l'achat d'appareils auditifs. Les appareils auditifs offrent des avantages précieux pour améliorer la qualité de vie, et le programme contribue à garantir que davantage de personnes âgées du Manitoba disposent des moyens financiers pour y accéder.

### **Plan d'action manitobain contre le diabète**

La prévalence du diabète est plus élevée parmi les personnes vivant dans la pauvreté. Le Plan d'action manitobain contre le diabète a été publié et met l'accent sur quatre piliers : la prévention, la détection, la gestion et la surveillance. Le gouvernement du Manitoba a investi 6 millions de dollars pour étendre la couverture des pompes à insuline et des glucomètres avancés à tous les Manitobains admissibles atteints de diabète, et 300 000 dollars pour la mise en place de camps pour jeunes sur le territoire, en partenariat avec la Kinonjeoshtegon First Nation.

### **Développement de la formation en soins de santé**

Le gouvernement du Manitoba a investi dans l'expansion des programmes d'études médicales de premier cycle, d'inhalothérapie, de soins paramédicaux avancés, de psychologie clinique et de technologie des rayons X. De plus, le Manitoba a soutenu l'introduction d'une cohorte unique de 70 places en soins infirmiers à Winnipeg. Ces initiatives contribueront à accroître la capacité du système de santé et à soutenir les résultats de santé.

## **Plus de soutien à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances**

### **Amélioration des résultats pour les femmes délinquantes**

Cette initiative vise à améliorer la santé et les résultats sociaux des femmes et des filles ayant des démêlés avec le système de justice. Un groupe consultatif interministériel s'efforce de cerner et d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes et les filles ayant des démêlés avec le système de justice pénale en ce qui concerne la santé, la santé mentale, les dépendances, la réappropriation de la culture, l'éducation, la formation professionnelle, le regroupement familial, l'emploi et le logement. Par exemple, l'initiative vise à réduire certains des obstacles à l'accès aux cartes de santé pour les délinquantes récemment libérées.

### **Manitoba Farmer Wellness Program**

Le gouvernement du Manitoba, par l'intermédiaire du Partenariat canadien pour une agriculture durable, accorde un financement de 450 000 \$ sur trois ans pour élargir les services de conseil professionnel afin de répondre aux besoins des employés agricoles et des services de soutien à l'agriculture. Ce programme est différent des autres services de santé mentale disponibles, car il est ancré dans l'agriculture, et les conseillers connaissent les facteurs de stress uniques liés à la gestion d'une entreprise agroalimentaire, tels que la saisonnalité des opérations, l'impact des événements climatiques extrêmes, les fluctuations mondiales et du marché et la dynamique de la vie rurale.

### **Indemnisation des victimes d'actes criminels**

Le gouvernement du Manitoba a modifié la Déclaration des droits des victimes et le Règlement sur les droits des victimes, apportant des changements importants au Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels. Ces modifications comprenaient certaines augmentations du taux des prestations, comme une augmentation des prestations pour consultation, qui sont passées de 2 000 \$ à 4 000 \$, et une augmentation des prestations pour perte de salaire pouvant atteindre 638 \$ par semaine pour les demandeurs admissibles.

### **Expansion du traitement communautaire des dépendances**

Le gouvernement du Manitoba a investi 8,7 millions de dollars pour financer 1 648 places de traitement des dépendances afin d'améliorer les possibilités de rétablissement des Manitobains. Ce montant comprenait 2,9 millions de dollars pour 513 places à Winnipeg. Les partenariats avec les organismes communautaires et autochtones fourniront des services supplémentaires, notamment la gestion du sevrage, le traitement en hospitalisation et le logement de soutien au rétablissement.

### **Élargissement de la télépsychiatrie**

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à investir 2,4 millions de dollars pour élargir le service de télépsychiatrie en milieu rural et éloigné de Soins communs et les lits virtuels d'intervention d'urgence. Cette expansion a augmenté l'accès aux services et a réduit le besoin de listes d'attente.

### **Programme d'intervention alternative pour les personnes en crise**

Le gouvernement a réalisé un investissement de 414 000 \$ pour élargir l'initiative du Programme d'intervention alternative pour les personnes en crise, qui offre un soutien sur place aux personnes en crise de santé mentale à Winnipeg. L'initiative est un partenariat entre Soins communs et le Service de police de Winnipeg et consiste à jumeler un agent de police à un clinicien afin d'offrir des services de santé mentale dans la collectivité et de fournir un accès à des services d'intervention d'urgence en santé mentale sécuritaires et sur le terrain.

### **Clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances dirigée par des Autochtones**

La première clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances dirigée par des Autochtones et adaptée à la culture à Aboriginal Health and Wellness Centre Inc. à Winnipeg a ouvert ses portes en décembre 2023 et bénéficie d'un financement annuel de 1 million de dollars. Il s'agit de la septième clinique spécialisée d'accès rapide aux traitements des dépendances en activité dans toute la province. Le centre s'est également associé à l'équipe mobile de traitement des dépendances du Manitoba pour accroître la capacité et l'accès de la collectivité afin de fournir un soutien virtuel continu aux Autochtones résidant dans les zones rurales et nordiques.

### **Extension for Community Healthcare Outcomes au Manitoba**

Le gouvernement du Manitoba a investi 481 000 \$ pour soutenir l'expansion du programme Extension for Community Healthcare Outcomes (ECHO) au Manitoba, qui vise à accroître les connaissances et les compétences en matière de santé mentale et de bien-être des fournisseurs de soins de santé primaires communautaires dans toute la province.

### **Recrutement en psychiatrie**

Le Manitoba a versé 600 000 \$ pour appuyer un programme de deux ans visant à recruter des psychiatres qui exerceront dans les établissements de soins de courte durée et dans les régions mal desservies de la province. Quatorze psychiatres ont été recrutés avec succès dans le cadre de cette nouvelle entente.

## **Recrutement de psychologues cliniciens**

Près de 3 millions de dollars de financement continu pour 17 psychologues cliniciens supplémentaires s'inscrivent dans le cadre des efforts continus visant à garantir l'accès à des services de santé mentale spécialisés. L'investissement améliore les services de psychologie spécialisés offerts aux enfants, aux jeunes et aux adultes de Winnipeg et des collectivités rurales.

## **Plus grande sécurité alimentaire**

### **Initiative d'alimentation saine dans le Nord**

Le gouvernement du Manitoba a investi 1,297 million de dollars dans l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord afin de s'associer à des projets de sécurité alimentaire dans le Nord qui contribuent au développement de systèmes alimentaires sains et adaptés à la culture, tout en améliorant la santé et le bien-être. Le rôle de l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord consiste à accroître l'accès aux aliments en travaillant avec les collectivités et en coordonnant les efforts alignés sur les buts, les objectifs et les priorités du programme pour :

- renforcer les partenariats stratégiques et les efforts de collaboration pour soutenir la production alimentaire locale et son accès. Les partenariats sont destinés à améliorer l'accès des collectivités aux ressources et aux occasions, à renforcer les efforts de développement des collectivités, à faciliter le partage des connaissances et des expériences ainsi qu'à tenir compte du caractère unique des collectivités;
- améliorer le soutien des efforts locaux, notamment en renforçant les approches communautaires qui tiennent compte des valeurs culturelles.

### **Programme De la ferme à l'école Manitoba**

Le programme De la ferme à l'école Manitoba sensibilise les enfants et leurs familles aux choix alimentaires sains et les encourage, soutient les membres de la collectivité en situation d'insécurité alimentaire et sensibilise les Manitobains à l'importance d'un système alimentaire local et durable. De la ferme à l'école Manitoba travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes qui s'engagent à fournir des aliments sains aux écoles, aux garderies et aux familles des collectivités.

## **Programme de coupons alimentaires au Manitoba**

Le gouvernement du Manitoba, par l'intermédiaire du Partenariat canadien pour une agriculture durable, investit 1,08 million de dollars sur trois ans dans la Direct Farm Marketing Association of Manitoba Co-op Inc. afin de développer le programme de coupons alimentaires au Manitoba pour :

- accroître l'accès à des aliments entiers, sains et produits localement pour les Manitobains en situation d'insécurité alimentaire;
- développer l'économie alimentaire locale en soutenant les producteurs locaux et en renforçant les marchés agricoles;
- bâtir les collectivités en rendant les marchés de quartier plus accessibles, dynamiques et inclusifs.

## **Souveraineté alimentaire des peuples autochtones**

Le gouvernement du Manitoba a alloué 1 million de dollars à un nouveau domaine prioritaire dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable : Agriculture autochtone et renforcement des relations avec les peuples autochtones. Ce nouveau domaine est axé sur l'offre d'un soutien technique et financier aux initiatives qui améliorent les relations avec les peuples autochtones et augmentent leur participation et les possibilités qui leur sont offertes dans l'économie agricole et agroalimentaire du Manitoba, ainsi que la création et l'expansion de systèmes alimentaires locaux destinés à renforcer la souveraineté alimentaire.

## **Programmes de repas et de collation dans les écoles**

Le Child Nutrition Council of Manitoba a reçu une augmentation de financement de 1,37 million de dollars pour élargir son programme de subventions aux écoles du Manitoba.

## **Soutien au logement à coût abordable**

### **Allocation pour le logement Canada-Manitoba**

Le gouvernement du Manitoba continue de soutenir l'Allocation pour le logement Canada-Manitoba. Cette allocation est un programme d'aide au loyer portable destiné à améliorer l'accessibilité au logement, notamment pour les jeunes qui quittent ou ont quitté la prise en charge par les Services à l'enfant et à la famille, les personnes qui sont ou risquent de se retrouver sans abri et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et de dépendance résidant dans des immeubles de logements avec services de soutien désignés. L'allocation, financée par contributions équivalentes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et du Manitoba, est administrée par la province. Cette allocation offre un soutien à l'accessibilité financière pouvant atteindre 350 \$ en plus des allocations pour le loyer pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu. Un complément supplémentaire de 72 \$ est offert aux personnes dont le loyer n'inclut pas les services publics.

En mars 2024, un nouveau volet de l'allocation a été introduit pour soutenir les personnes survivantes de la violence fondée sur le genre. Ce volet, conçu en collaboration avec le Secrétariat manitobain pour les femmes et l'égalité des genres, offre des niveaux d'allocation qui varient en fonction du nombre de pièces nécessaires, offrant ainsi une stabilité de logement aux parents seuls survivants de la violence fondée sur le genre qui ont des enfants.

### **Allocation pour le loyer**

L'allocation pour le loyer fournit une aide financière pour les frais liés au logement aux Manitobains qui vivent dans des logements admissibles. Pour les participants à l'aide au revenu, cette allocation est incluse dans le total mensuel de l'aide au revenu du ménage. L'allocation pour le loyer est également proposée aux ménages qui ne bénéficient pas d'une aide au revenu et qui vivent dans des logements locatifs admissibles. L'allocation pour le loyer est indexée chaque année en juillet, sur la base de 77 % du loyer médian du marché pour les bénéficiaires de l'aide au revenu et de 80 % du loyer médian du marché pour les Manitobains à faible revenu qui sont locataires sur le marché privé.

En 2023-2024, les bénéficiaires de l'aide au revenu étaient admissibles à une augmentation maximale moyenne d'environ 22 \$ par mois pour le montant de leur logement en raison de l'indexation de l'allocation pour le loyer, et les bénéficiaires qui ne recevaient pas l'aide au revenu étaient admissibles à une augmentation maximale moyenne d'environ 23 \$ de leur allocation mensuelle pour le loyer.

### **Équipes LE LOGEMENT d'abord**

Le gouvernement du Manitoba investit plus de 5 millions de dollars par année pour développer des équipes LE LOGEMENT d'abord en partenariat avec des organismes communautaires. Ces équipes aident les personnes qui sortent de l'itinérance à accéder au logement, à se mettre en contact avec les services de santé et les services sociaux et à conserver leur bail.

### **Intervention hivernale contre l'itinérance**

Le gouvernement du Manitoba a investi 3,16 millions de dollars pour mettre en œuvre dans la province la toute première intervention hivernale contre l'itinérance. Les principales initiatives issues de l'intervention comprenaient ce qui suit : fournir des logements provisoires, créer de nouvelles unités de logement avec services de soutien, prolonger les heures d'ouverture des espaces sécuritaires, relancer un service de transport sécurisé pour les femmes et élargir les équipes de sensibilisation axées sur les femmes. L'intervention a apporté un soutien à plus de 280 personnes dans toute la province, notamment en aidant 91 personnes à obtenir un logement permanent.

### **Services et soutiens d'hébergement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

Le gouvernement du Manitoba a fourni 2,6 millions de dollars aux refuges pour sans-abri de la province pour leur permettre de fonctionner comme des centres de services ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars. Cette initiative a permis de réduire le nombre de Manitobains victimes de conditions météorologiques extrêmes pendant les mois d'hiver et de fournir un environnement sécuritaire et favorable pour que les gens puissent se mettre en contact avec les services de logement, accéder aux soins médicaux et établir des relations positives.

### **Logements sociaux et abordables**

Logement Manitoba a travaillé en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour égaler les coûts et distribuer efficacement plus de 38,4 millions de dollars en financement fédéral aux Manitobains par l'intermédiaire de l'Initiative canadienne de logement communautaire, de l'Initiative liée aux priorités du Manitoba en matière de logement et des volets de financement de l'allocation pour le logement Canada-Manitoba de la Stratégie nationale sur le logement.

Logement Manitoba a alloué 32 millions de dollars à des partenaires de logement à but non lucratif et 9,1 millions de dollars de financement fédéral dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, pour créer jusqu'à 560 unités de logement social et 310 unités de logement abordable.

## **3. Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation**

### **Expansion du soutien à l'emploi et des possibilités d'emploi**

#### **Amélioration du Programme de conseils sectoriels**

Le Programme de conseils sectoriels aide les organisations de secteurs clés du Manitoba à préparer et à offrir une formation à leurs employés, qu'ils soient nouveaux ou déjà en place, dans l'objectif de favoriser la croissance et la prospérité des entreprises. Le gouvernement du Manitoba a conclu des ententes de quatre ans avec 21 organismes représentant 11 secteurs économiques clés, y compris un nouveau conseil sectoriel pour soutenir l'industrie cinématographique en pleine croissance du Manitoba. Le programme a servi 62 065 personnes. Cet investissement soutient la croissance économique et répond aux pénuries de main-d'œuvre, ce qui aidera le gouvernement à respecter son engagement de créer 10 000 nouveaux emplois dans les métiers spécialisés au cours des huit prochaines années.

## **Programmes de perfectionnement de la main-d'œuvre**

Le gouvernement du Manitoba a investi dans divers programmes de perfectionnement de la main-d'œuvre pour soutenir la formation des employés, y compris les nouveaux employés :

- Programme d'expansion de l'industrie : le gouvernement du Manitoba a investi 664 855 \$ pour aider 9 entreprises manitobaines à former 973 travailleurs, dont 684 nouveaux employés nets, par l'intermédiaire du Programme d'expansion de l'industrie. Le programme à frais partagés a mobilisé 9,1 millions de dollars en contributions des employeurs à la formation de la main-d'œuvre pour aider à répondre aux besoins des entreprises;
- Programme de perfectionnement de la main-d'œuvre : le gouvernement du Manitoba a investi 231 000 \$ pour aider 8 entreprises manitobaines à former 202 travailleurs, dont 17 nouveaux employés nets, par l'intermédiaire du Programme de perfectionnement de la main-d'œuvre;
- Subvention canadienne pour l'emploi – Manitoba : le gouvernement a accordé un financement par l'intermédiaire de la Subvention canadienne pour l'emploi – Manitoba afin d'aider 483 entreprises à former 10 029 employés. Ce programme aide à couvrir les coûts de formation des employés nouveaux et existants afin de répondre aux besoins de l'entreprise, de soutenir le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, de stimuler la croissance économique et d'augmenter les possibilités d'emploi dans le Manitoba.

## **Programme d'aide à l'employabilité des personnes handicapées et Supported Employment Program**

Le Manitoba a versé plus de 2,5 millions de dollars à 31 organismes pour offrir des services à près de 3 000 personnes en situation de handicap afin de les aider à surmonter les obstacles à l'emploi.

## **Programmation pour les Autochtones, les nouveaux arrivants et les personnes en situation de handicap**

En partenariat avec des organismes communautaires, des services d'emploi et de formation ont été fournis à plus de 7 800 Manitobains autochtones et à 12 000 nouveaux arrivants confrontés à des difficultés particulières pour trouver un emploi et y accéder.

## **Augmentation des salaires pour les professionnels en apprentissage et en garde des jeunes enfants**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le Manitoba a augmenté les salaires de départ sur la grille salariale afin d'améliorer les salaires des employés des services de garde. Les établissements financés ont reçu une augmentation du supplément à la grille salariale inclus dans la subvention de fonctionnement pour soutenir la mise en œuvre de l'augmentation de salaire.

## **Nouveau programme d'enseignement secondaire sur l'éducation des jeunes enfants**

Le gouvernement du Manitoba a travaillé avec quatre écoles pour mettre à l'essai un nouveau programme d'études secondaires qui offre aux élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année un parcours bien structuré pour devenir éducateur des jeunes enfants. Le programme comprend 1 000 heures et englobe la théorie et l'application pratique. À la fin du programme, les diplômés seront admissibles à la classification comme aides des services à l'enfance.

## **Programme de remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance**

L'initiative de remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance offre aux candidats admissibles qui fréquentent des programmes d'études postsecondaires en éducation de la petite enfance reconnus un remboursement pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ par année scolaire. Plus de 1,8 million de dollars ont été versés à 529 étudiants admissibles en 2023-2024.

## **Transformation du Programme d'aide à l'emploi et au revenu**

### **Possibilités d'éducation et de formation**

Le gouvernement du Manitoba a investi dans des programmes d'éducation et de formation offerts par 23 organismes communautaires afin d'accroître l'accès aux possibilités d'emploi pour les bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu. Les programmes offrent diverses possibilités d'éducation et de formation allant des cours en littératie financière et informatique, en élaboration de CV et en perfectionnement des techniques d'entretien, aux programmes conçus pour aider les bénéficiaires à trouver des emplois permanents en offrant une formation en cours d'emploi et du mentorat individuel.

## **Promotion de la réussite en matière d'éducation et de formation**

### **Centre for Aboriginal Human Resource Development**

Grâce à un protocole d'entente entre le Centre for Aboriginal Human Resource Development et le gouvernement du Manitoba, 35 clients autochtones ont bénéficié d'un soutien pour suivre des études et une formation en vue d'obtenir une plus grande autonomie, une plus grande indépendance et un emploi durable à long terme.

### **Investir dans le développement des compétences**

Le gouvernement du Manitoba a accordé plus de 24 millions de dollars de financement par l'intermédiaire du programme de développement des compétences pour soutenir la formation professionnelle de plus de 5 000 participants au programme, dont 3 160 femmes, 996 Autochtones, 242 personnes en situation de handicap et 798 nouveaux arrivants. Une diminution de 374 participants au programme de développement des compétences a été compensée par une augmentation de 240 clients dans le programme des Services d'aide à l'emploi. Ce changement reflète l'évolution des besoins des clients dans un marché du travail fort où certaines personnes ont pu accéder directement à un emploi sans avoir besoin de se perfectionner.

### **Emploi et formation professionnelle**

Le gouvernement du Manitoba a offert une gamme de services d'emploi à plus de 14 500 clients par l'intermédiaire de 12 centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba et de partenariats avec des organismes communautaires pour aider les Manitobains à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour trouver de bons emplois. Les clients servis comprenaient 2 192 Manitobains autochtones, 4 973 jeunes de moins de 30 ans, 6 022 femmes, 2 186 personnes en situation de handicap et 1 355 nouveaux arrivants.

### **Programme de la Bourse pour l'avenir des jeunes**

Le gouvernement du Manitoba a versé 496 000 \$ pour soutenir 76 personnes par l'intermédiaire du programme de la Bourse pour l'avenir des jeunes. Le programme fournit des bourses annuelles pouvant atteindre 10 000 \$ aux étudiants actuellement ou anciennement pris en charge par un office de services à l'enfant et à la famille du Manitoba qui poursuivent des études postsecondaires dans un établissement d'enseignement reconnu au Manitoba.

### **Programme de dispense de frais scolaires pour les jeunes**

Le Manitoba contribue à éliminer les obstacles financiers et à améliorer l'accès des jeunes qui quittent le système de protection de l'enfance en soutenant les personnes acceptées dans le cadre du programme de dispense de frais scolaires. Le Manitoba a investi 1 million de dollars pour fournir des moyens de subsistance et d'autres soutiens financiers à 82 personnes bénéficiant d'une dispense de frais scolaires de la part d'établissements d'enseignement postsecondaire de la province.

## **Apprentissage et alphabétisation des adultes**

Il existe 59 centres d'apprentissage pour adultes et programmes d'alphabétisation des adultes répartis à 130 sites au Manitoba, qui ont aidé 8 624 apprenants adultes à acquérir les compétences fondamentales et les titres de compétences nécessaires pour atteindre leurs objectifs personnels, éducatifs et professionnels. Le Manitoba s'est engagé à renforcer le système d'éducation des adultes et l'a placé au premier plan en tant que pilier essentiel du système éducatif du Manitoba en introduisant la nouvelle Loi sur l'alphabétisation des adultes à l'automne 2023. La loi prévoit une plus grande souplesse pour les fournisseurs de services admissibles dans leur offre de programmes d'alphabétisation et impose l'élaboration d'une stratégie collaborative d'alphabétisation des adultes qui comprend des pratiques de déclaration qui garantissent la réussite des apprenants et renforcent les résultats en matière d'alphabétisation. Des ateliers initiaux avec les prestataires de services ont eu lieu au printemps 2023 pour cerner les défis et les possibilités au sein du système d'éducation des adultes.

Le gouvernement du Manitoba a également annoncé qu'il adopterait le Certificat canadien d'éducation des adultes (CCEA) en remplacement du certificat d'équivalence d'études secondaires (GED), qui devait être abandonné début mai 2024. Le CCAE offre un diplôme d'études canadien de haute qualité en remplacement du GED. Il garantit que les apprenants adultes disposent d'un titre de compétence fiable qui démontre leur réussite scolaire et soutient leur transition vers l'emploi ou la poursuite de leurs études et de leur formation.

## **Aide aux étudiants du Manitoba**

Le Programme manitobain d'aide aux étudiants administre deux programmes d'aide financière aux étudiants pour soutenir les étudiants qui poursuivent des études postsecondaires. Les étudiants à faible revenu et ceux qui doivent surmonter d'autres obstacles à l'accès aux études postsecondaires peuvent être admissibles à un soutien financier bonifié non remboursable.

Le Manitoba a augmenté le soutien financier aux étudiants pour l'année de programme 2023-2024 en faisant passer le prêt étudiant maximal du Manitoba à 200 \$ par semaine d'études, contre 140 \$ par semaine. En 2023-2024, le Programme manitobain d'aide aux étudiants a aidé 20 428 Manitobains à obtenir un financement pour leurs études postsecondaires totalisant 332,8 millions de dollars sous forme de prêts, de subventions et de bourses d'études fédéraux et provinciaux.

Pour l'année de programme 2022-2023 (du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet), le Programme manitobain d'aide aux étudiants a élargi l'accès et le soutien pour les étudiants ayant un handicap permanent afin d'inclure également les étudiants ayant un handicap persistant ou prolongé. Les étudiants et les emprunteurs en situation de handicap ont généralement des revenus plus faibles et sont confrontés à certains des coûts les plus élevés et aux obstacles les plus importants à la réussite scolaire et professionnelle à long terme. Les modifications améliorées soutiennent les étudiants et les emprunteurs grâce à des subventions améliorées, à des avantages en cours d'études et à une aide spécifique au remboursement. Au cours de l'année de programme 2023-2024, le Programme manitobain d'aide aux étudiants a aidé 1 909 étudiants à temps plein et à temps partiel vivant avec un handicap permanent, persistant ou prolongé, en leur fournissant 5,7 millions de dollars par l'intermédiaire de la bourse canadienne pour étudiants.

### **Fonds de bourses du Manitoba**

Le Fonds de bourses du Manitoba offre des subventions initiales non remboursables d'un montant maximal de 2 000 \$ aux étudiants à faible revenu admissibles et un complément pouvant aller jusqu'à 1 500 \$ aux étudiants autochtones. Le Fonds de bourses du Manitoba a reçu un investissement supplémentaire de 1,4 million de dollars pour un budget total de 23,7 millions de dollars. Pour l'année de programme allant du 1<sup>er</sup> août 2023 au 31 juillet 2024, la Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba a octroyé 23,8 millions de dollars à un total de 13 297 étudiants à faible revenu grâce au Fonds de bourses du Manitoba.

### **Programmes Accès**

Le programme Accès représente une initiative manitobaine unique en son genre dont le mandat est d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire et de favoriser la réussite des étudiants qui sont confrontés à des obstacles sur le plan scolaire, financier, culturel, linguistique et géographique. Le gouvernement du Manitoba fournit des fonds à un certain nombre d'universités et de collèges pour leurs programmes Accès individuels. Les étudiants présentent une demande d'admission à l'université ou au collège pour des programmes en santé, en soins infirmiers, en génie, en administration des affaires, en travail social et en éducation. Les programmes comprennent le tutorat, la compréhension des systèmes, un soutien culturel et linguistique, un counseling, une formation sur les aptitudes à la vie quotidienne et le perfectionnement professionnel pour aider les étudiants à réussir et à atteindre leur objectif de carrière.

### **Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba**

Les établissements d'enseignement postsecondaire participants, l'University of Manitoba Students Union et le Conseil manitobain des entreprises administrent l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba. Le gouvernement verse une contribution équivalente aux fonds collectés par ces organismes. Les organismes procèdent à l'évaluation et à la détermination des étudiants, et leur décernent des bourses d'études et d'entretien. Le gouvernement du Manitoba a versé environ 10 millions de dollars à 12 établissements d'enseignement postsecondaire et à des organismes, mettant à profit le soutien philanthropique pour les bourses d'études et d'entretien qui ont versé environ 19,8 millions de dollars aux étudiants manitobains durant l'année de programme 2023-2024. Les bourses d'études et d'entretien ont aidé de nombreux étudiants à surmonter les obstacles à l'accès aux études postsecondaires.

### **Programme de formation des travailleurs des services à l'enfance et à la jeunesse de Ndinawe**

Le gouvernement du Manitoba a accordé 30 000 \$ au programme de formation des travailleurs des services à l'enfance et à la jeunesse de Ndinawe. Il s'agit d'un programme de formation accrédité dans le cadre duquel les personnes ayant été victimes d'exploitation sexuelle peuvent obtenir un certificat de praticien des soins à l'enfance et à la jeunesse ou un diplôme de deux ans du Collège Polytechnique Red River.

## **4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires**

### **Soutien aux organismes communautaires**

#### **Manitoba Association of Friendship Centres**

Le gouvernement du Manitoba a versé jusqu'à 1,2 million de dollars à la Manitoba Association of Friendship Centres, qui a administré le financement de 11 centres d'amitié dans toute la province, qui fournissaient des services adaptés à la culture aux Autochtones vivant dans les centres urbains. Les centres d'amitié offrent divers programmes et services, y compris, mais sans s'y limiter :

- des services d'emploi;
- des activités et initiatives culturelles;
- des programmes pour étudiants et jeunes;
- des programmes de rassemblement des aînés et de mentorat;
- des bourses d'études.

### **Programme de création de collectivités durables**

Le Programme de création de collectivités durables a offert un financement axé sur les projets pour aider les organismes communautaires et les municipalités à créer des collectivités prospères et durables dans toute la province. En 2023-2024, le gouvernement du Manitoba a pris un engagement total pouvant atteindre 25,37 millions de dollars, dont jusqu'à 13,11 millions de dollars pour de grands projets d'immobilisations et jusqu'à 12,26 millions de dollars pour des projets du volet ordinaire, afin de soutenir des projets de développement communautaire qui favorisent des quartiers prospères et durables et améliorent la qualité de vie des résidents. Ainsi, la province a pu soutenir 431 projets communautaires d'organismes caritatifs et à but non lucratif, de municipalités et de conseils de collectivités relevant des Affaires du Nord.

### **Programme Équipe verte en milieu urbain/Équipe verte locale**

Le Programme Équipe verte en milieu urbain/Équipe verte locale a créé des possibilités d'emploi d'été pour les jeunes de 15 à 29 ans en soutenant divers projets de développement des collectivités qui améliorent les quartiers, favorisent la participation communautaire et aident à former de jeunes meneurs. En 2023-2024, le budget du programme était de 9,6 millions de dollars pour répondre à la forte demande et soutenir les efforts d'intervention et de rétablissement du Manitoba face à la COVID-19. Un total de 744 projets ont été approuvés pour soutenir environ 2 499 possibilités d'emploi pour les jeunes à travers le Manitoba. Cela comprend un financement d'environ 1,3 million de dollars accordé aux gouvernements municipaux pour l'embauche de jeunes dans le cadre de 138 projets communautaires dans les régions rurales du Manitoba.

### **Partenariats et initiatives stratégiques de développement communautaire**

Le gouvernement du Manitoba a fourni une aide financière à plus de 34 partenaires communautaires par l'intermédiaire de partenariats et d'initiatives stratégiques de développement communautaire totalisant plus de 9,6 millions de dollars. Parmi les plus dignes de mention :

- plus de 5,22 millions de dollars pour soutenir cinq organismes Centraide/United Appeal au Manitoba, y compris Centraide Winnipeg, dont les activités de financement de base visent à améliorer les campagnes de dons annuelles;
- jusqu'à 1,03 million de dollars pour aider 12 sociétés de revitalisation des quartiers à réaliser 29 projets de revitalisation communautaire;
- jusqu'à 1,7 million de dollars pour soutenir 12 sociétés de revitalisation des quartiers dans 13 secteurs désignés avec un financement de base pour leur fonctionnement;
- jusqu'à 776 800 \$ à huit organismes de loisirs communautaires pour soutenir des initiatives encourageant une participation accrue aux activités récréatives pour tous les Manitobains, y compris des camps d'été, des événements sportifs récréatifs, des clubs communautaires et des programmes de loisirs destinés aux enfants et aux jeunes;

- jusqu'à 540 000 \$ à la région métropolitaine de Winnipeg pour soutenir les activités de base de l'organisme et l'aider à remplir son mandat. L'organisme a pour objectif de favoriser la coordination et la collaboration régionales et d'accroître et de faciliter les occasions stratégiques de développement économique, social et physique;
- un total de 120 000 \$ pour soutenir la croissance des fondations communautaires au Manitoba en collaboration avec The Winnipeg Foundation. Cet investissement a notamment permis la participation provinciale à la campagne Endow Manitoba Giving Challenge (défi du don d'Endow Manitoba) 2023, les quelque 2 852 contributions reçues à cette occasion totalisant 1,54 million de dollars en fonds non affectés pour les fondations communautaires. Les 56 fondations communautaires du Manitoba ont toutes reçu un don pendant la campagne;

### **Downtown Community Safety Partnership**

Le gouvernement du Manitoba a fourni 3,95 millions de dollars pour soutenir le Downtown Community Safety Partnership, qui compte trois équipes de première ligne assurant une présence accueillante et amicale au centre-ville tout en répondant aux besoins complexes de la collectivité du centre-ville 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le Downtown Community Safety Partnership gère également le programme Clean Slate, un programme d'emploi destiné aux membres des communautés confrontées à de multiples obstacles, axé sur le nettoyage et l'entretien du centre-ville de Winnipeg.

### **Programme citoyens en patrouille du Manitoba**

Le gouvernement du Manitoba continue de soutenir le Programme citoyens en patrouille du Manitoba pour en financer la mise en œuvre de manière à mobiliser les citoyens du Manitoba à participer à une initiative communautaire de prévention de la criminalité en coopération avec les organismes locaux d'application de la loi.

### **Mobilisation communautaire**

La mobilisation communautaire est une démarche communautaire et multisectorielle de prévention du crime et de sécurité publique qui soutient les personnes à risque afin qu'elles restent en dehors du système de justice pénale. Les investissements continus ont augmenté le nombre de personnes et de familles à risque soutenues par les partenariats communautaires suivants :

- 65 000 \$ pour renforcer l'initiative de mobilisation communautaire de Swan Valley;
- 65 000 \$ pour renforcer le programme de soins communautaires de Morden.

### **Appel de propositions pour les victimes d'actes criminels**

Dans le cadre de l'appel de propositions pour les victimes d'actes criminels, le programme Sage House de la Mount Carmel Clinic a continué de soutenir les participants qui n'ont pas les ressources ni l'accès aux services dont ils ont besoin pour trouver un logement permanent et le conserver tout au long de l'exercice 2023-2024. Le ministère s'associe également chaque année au programme (45 000 \$) pour soutenir la programmation quotidienne offerte par Sage House, qui propose des services de base comme un repas, une douche chaude, des soins de santé primaires et des possibilités de soutien culturel, de renforcement des compétences et de groupes de soutien.

De plus, Resource Assistance for Youth (RaY) a reçu du gouvernement du Manitoba 300 000 \$ de 2021-2022 à 2023-2024 pour son programme de justice afin d'aider les jeunes qui vivent dans la marginalisation, le retranchement dans la rue et/ou l'itinérance à accéder à des services de santé mentale à obstacles réduits. Le programme cible les participants qui sont des jeunes âgés de 0 à 29 ans. Cela inclut les personnes qui sont victimes et/ou auteurs d'actes criminels.

### **Programme de réparation de fauteuils roulants**

Le 23 février 2024, le gouvernement du Manitoba a annoncé un financement de 288 000 \$ pour le programme de réparation de fauteuils roulants de Manitoba Possible afin de financer l'embauche d'un technicien interne supplémentaire et d'un technicien de terrain supplémentaire, en vue de répondre à la demande croissante de réparations de fauteuils roulants et de jeter les bases d'un meilleur service en milieu rural et dans le Nord.

### **Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants**

Le Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants finance l'établissement, l'emploi et le soutien communautaire pour faciliter et améliorer l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants au Manitoba. Le gouvernement du Manitoba a alloué 7,87 millions de dollars par l'intermédiaire du Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants à 29 projets.

## **Prévention de la violence familiale**

### **Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe**

Le Manitoba, en partenariat avec le gouvernement du Canada, a fourni plus de 12 millions de dollars en financement conjoint fédéral et provincial à 19 initiatives dans l'ensemble du Manitoba. Ces programmes soutiennent la prévention et la lutte contre la violence fondée sur le genre dans toute la province grâce à l'accord bilatéral du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

### **Programme de prévention de la violence fondée sur le genre**

Le Secrétariat manitobain pour les femmes et l'égalité des genres continue d'appuyer les personnes et leurs enfants qui sont victimes de violence fondée sur le genre en offrant un soutien et un financement annualisé à 32 organismes communautaires à travers la province qui favorisent l'élimination de la violence fondée sur le genre et offrent un continuum de services dans tout le Manitoba.

### **Section d'intervention en matière de violence familiale**

Le gouvernement du Manitoba et le Service de police de Winnipeg ont mis en place la Section d'intervention en matière de violence familiale, un service qui regroupe le personnel spécialisé des Services aux victimes au siège du Service de police de Winnipeg. Ce service améliore le soutien aux familles victimes de violence familiale en facilitant une intervention coordonnée.

## **5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients**

### **Amélioration de l'accessibilité pour les Manitobains**

#### **Fonds pour l'accessibilité du Manitoba Soutenir les partenariats d'inclusion dans toute la province**

Lancé en février 2022, le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba est un fonds de dotation de 20 millions de dollars offert en collaboration avec la Winnipeg Foundation. Il fournit des subventions annuelles et durables pour promouvoir les principes de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et aider les organismes de la province à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à mieux se conformer aux exigences des normes d'accessibilité.

Au cours de sa deuxième année d'existence (2023-2024), ce fonds a financé les projets de 42 organismes de la province à hauteur de 890 000 \$. Chaque projet pouvait demander un montant maximal de 50 000 \$ pour la mise en place de mesures d'accessibilité. L'inclusion de personnes handicapées dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets, ainsi que les partenariats avec des organismes desservant les personnes handicapées du Manitoba, sont des éléments essentiels de tous les projets du fonds.

## **Accès aux services**

### **Fiches d'immunisation des nouveaux arrivants**

Afin d'améliorer les taux de couverture vaccinale de la population des nouveaux arrivants, le gouvernement du Manitoba a mis en place un nouveau processus permettant à ceux qui ont reçu des vaccins à l'extérieur du Manitoba de soumettre leur fiche d'immunisation pour la faire valider et enregistrer dans le registre d'immunisation provincial. Les personnes reçoivent une copie de leur nouvelle fiche d'immunisation du Manitoba qui indique les vaccins dont elles pourraient avoir besoin.

### **Soutien aux adultes en situation de handicap**

Un programme pilote conjoint entre le gouvernement du Manitoba et l'Office régional de la santé de Winnipeg a commencé à fournir des services intégrés pour adultes à 30 adultes vivant avec des handicaps complexes dans la région sanitaire de Winnipeg. Le programme pilote comprend une évaluation des besoins centrée sur la personne et un processus de planification des services pour chaque participant afin de fournir des services intégrés et d'explorer des possibilités et des solutions créatives pour les besoins médicaux et physiques complexes.

### **Élargissement du mandat du Secrétariat manitobain pour les femmes et l'égalité des genres**

Le Secrétariat manitobain pour les femmes et l'égalité des genres a élargi son mandat afin de faciliter la coordination interministérielle et le soutien aux organismes communautaires afin de répondre aux besoins de la communauté 2ELGBTQQIA+ au Manitoba.

### **Modifications apportées au modèle de prestation de services du service central de réception des demandes**

La Division de l'aide à l'emploi et au revenu a mis en œuvre un nouveau modèle de réception des demandes afin de fournir des services plus rapides aux personnes qui demandent des prestations, ce qui a permis de réduire les temps d'attente pour obtenir un rendez-vous et des prestations.

### **Soutien au revenu pour personne handicapée**

Le Programme manitobain de soutien pour personne handicapée, un nouveau programme d'aide au revenu distinct de l'Aide à l'emploi et au revenu, offre des mesures de soutien financier, de soutien à la santé et de soutien à l'orientation communautaire aux Manitobains vivant avec un handicap grave et prolongé. Le programme répond mieux aux besoins particuliers des personnes vivant avec un handicap durable, en leur offrant des avantages et des soutiens améliorés et en réduisant les obstacles administratifs à l'accès.

En juillet 2023, les montants des prestations de besoins de base ont été indexés sur l'inflation pour la première fois et les ménages ont reçu une augmentation moyenne d'environ 28 \$ par mois. Les principaux éléments du programme sont :

- l'admissibilité basée sur les facteurs médicaux et fonctionnels du handicap;
- des prestations plus élevées que celles de l'aide à l'emploi et au revenu qui tiennent compte des dépenses particulières des personnes handicapées;
- l'indexation annuelle des prestations pour les besoins de base sur le taux d'inflation pour que les montants alloués augmentent au même rythme que le coût de la vie;
- des prestations de santé améliorées, avec une couverture de base et essentielle offerte jusqu'à deux ans après la fermeture du dossier;
- le droit de gagner un revenu d'emploi maximal de 12 000 \$ par année sans que cela ait une incidence sur les prestations;
- la réduction des lourdeurs administratives et du nombre de rapports exigés.

## 6. Apporter des changements positifs par l'innovation sociale

### **Innovation ayant un impact social**

#### **Arrêtez de fumer avec l'aide de votre pharmacien du Manitoba**

L'initiative Arrêtez de fumer avec l'aide de votre pharmacien du Manitoba est un programme d'abandon du tabac à obligation à impact social d'une durée de trois ans qui vise à aider les Manitobains qui sont prêts à arrêter de fumer. Le programme de 2,12 millions de dollars est financé par un contrat basé sur les résultats avec Pharmacists Manitoba et Pharmaprix. Plus de 2 000 participants ont réalisé leur évaluation initiale et plus de 2 500 séances de suivi ont eu lieu auprès de plus de 150 pharmaciens dans tout le Manitoba.

#### **Kakiskinawtahitonan – Réduction du nombre de jeunes ayant des démêlés avec la justice**

Grâce à une obligation à impact social, le programme vise à réduire la récidive chez les jeunes de 12 à 17 ans qui ont actuellement des démêlés avec le système de justice pénale. Le projet a été conçu pour offrir un programme holistique fondé sur les traditions et les connaissances autochtones qui s'attaquerait aux causes sous-jacentes des démêlés des jeunes autochtones avec la justice et aiderait les jeunes à renouer avec leur culture. Le Bureau de l'innovation sociale fait office d'intermédiaire dans le cadre de ce projet, en fournissant une supervision, une expertise et des conseils sur la mise en œuvre du projet. Ce travail s'inscrit dans le prolongement du développement du pavillon de ressourcement pour les jeunes afin de fournir des ressources adaptées à la culture et des ressources judiciaires dans le nord du Manitoba. Le gouvernement du Manitoba a fourni jusqu'à 460 000 \$ pour un site à Winnipeg et jusqu'à 230 000 \$ pour un site à Thompson.

### **Réussite des étudiants autochtones**

Le gouvernement du Manitoba a travaillé en collaboration avec le Collège Polytechnique Red River et deux cabinets d'experts-conseils indépendants dont le Collège a retenu les services pour définir des stratégies de réussite des étudiants autochtones au Collège, ce qui aura une incidence positive à la fois sur les apprenants autochtones et sur les collectivités du Manitoba. Afin d'aider le Collège Polytechnique Red River à atteindre les objectifs de son projet, le Bureau de l'innovation sociale a agi comme intermédiaire pour mettre le Collège en contact avec les partenaires communautaires et les ministères et divisions gouvernementaux appropriés et a organisé l'événement de lancement du projet, offrant un espace sécuritaire pour l'échange et la discussion sur les facteurs fondamentaux de la réussite des étudiants autochtones. Cette initiative favorise l'inclusion économique et le développement de relations solides avec le gouvernement, les organisations et les communautés autochtones en favorisant la collaboration intersectorielle et la résolution de problèmes afin d'augmenter les inscriptions aux études postsecondaires des Autochtones.

### **Initiative d'accès aux produits menstruels**

Le gouvernement du Manitoba, en partenariat avec Pharmaprix, fournit des produits d'hygiène menstruelle gratuits aux secteurs de la violence fondée sur le genre et de l'éducation par l'intermédiaire de l'Initiative d'accès aux produits menstruels. Plus de 32 organismes du secteur de la violence fondée sur le genre, y compris des centres de ressources pour femmes, des refuges et d'autres organismes communautaires, ont été inclus dans cette initiative garantissant des produits d'hygiène menstruelle gratuits deux fois par mois.

Grâce à cette initiative, 2,8 millions de tampons et de serviettes hygiéniques ont été distribués aux écoles et aux organismes de lutte contre la violence basée sur le genre. Le programme pilote de trois ans vise à éliminer les obstacles pour les Manitobaines ayant peu ou pas d'accès aux produits d'hygiène menstruelle courants et à réduire la précarité menstruelle dans toute la province. Les résultats de l'évaluation ont montré que l'accès sans obstacle aux produits d'hygiène menstruelle a permis de réduire le fardeau des coûts, ce qui a ensuite augmenté la participation aux programmes communautaires, les engagements sociaux et l'assiduité à l'école ou au travail.

### **Programme Her Heart Her Way**

Le gouvernement du Manitoba a continué d'apporter son soutien au contrat fondé sur les résultats Her Heart Her Way. Cette initiative vise à réduire le risque de maladies cardiaques chez les femmes du Manitoba en améliorant les mesures comportementales et biométriques que la recherche a définies comme facteurs qui contribuent fortement à l'augmentation de ce risque. En août 2023, les participantes au programme Her Heart Her Way ont constaté une réduction de 14 % de leur risque d'accident vasculaire cérébral ou de crise cardiaque après une participation de 6 mois à ce programme de 12 mois.

## Indicateurs de réduction de la pauvreté

Le document « S'engager vers un avenir meilleur » propose un cadre de mesure qui responsabilise les Manitobains et fournit une structure fondée sur des données probantes pour mesurer les résultats de ses initiatives.

Le principal objectif de la stratégie est de réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. Le cadre de mesure formé de 13 indicateurs, dont fait partie le seuil officiel de la pauvreté au Canada, surveillera les progrès de la stratégie. Ces indicateurs décrivent les différentes facettes de la pauvreté dans des secteurs fortement corrélés avec la pauvreté : le revenu, l'éducation, la garde d'enfants, la protection de l'enfance, l'emploi, la santé, l'inégalité des revenus et le logement.

Cette section présente les données sur les 13 indicateurs de la stratégie. Lorsqu'elles sont disponibles, des données non regroupées sont également présentées afin de fournir un aperçu plus détaillé de la pauvreté au Manitoba.

## Mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation

La Loi sur la réduction de la pauvreté (2019) du Canada établit la mesure du panier de consommation comme mesure officielle de la pauvreté au pays.

Conformément au cadre de mesure du Canada, S'engager vers un avenir meilleur utilise la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation pour mesurer les progrès réalisés dans l'atteinte de l'objectif principal de la stratégie. La mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation figure parmi les 13 indicateurs utilisés pour surveiller l'évolution des efforts de réduction de la pauvreté dans le cadre de la stratégie.

Le seuil de pauvreté de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation reflète le coût d'un panier de biens et de services dont les personnes et les familles ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et atteindre un niveau de vie modeste. Les composantes du panier sont la nourriture, les vêtements et les chaussures, le transport, le logement et d'autres dépenses telles que les soins personnels, les articles ménagers et d'autres biens et services qui permettent la participation à la collectivité. Les personnes ou les familles qui ne peuvent pas se permettre le panier de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation sont considérées comme ayant un faible revenu ou vivant dans la pauvreté.

Statistique Canada produit et publie les données sur la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation avec un délai de deux ans. Pour le rapport annuel de 2023-2024 sur la réduction de la pauvreté, les données de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation les plus récentes sont celles de l'année 2022.

## Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba

Les données les plus récentes de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (données de 2022) montrent que le Manitoba a dépassé son objectif de réduire le taux de pauvreté infantile de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. En 2022, le taux de pauvreté des enfants au Manitoba était de 13,3 %, ce qui reflète une amélioration de 31 % par rapport au taux de 19,3 % de 2015. Il y avait 14 000 enfants manitobains de moins vivant dans la pauvreté en 2022 par rapport à 2015.

La cessation des prestations fédérales liées à la pandémie de COVID-19 et la suppression des modifications apportées au régime d'assurance-emploi en raison de la pandémie, ainsi que l'augmentation du taux d'inflation en 2022, ont contribué à une augmentation de 9,5 % du taux de pauvreté infantile au Manitoba en 2022 par rapport à 2021.

De même, le taux de pauvreté global du Manitoba (taux pour toutes les personnes) en 2022 était de 11,5 %, soit une baisse d'environ 18 % par rapport au taux de 14,1 % de 2015. Si le taux de 2022 est supérieur à celui de 8,8 % de 2021, il est égal aux taux pré-pandémie de 11,5 % enregistré en 2019.

Le tableau 1 fournit des renseignements sur les 13 indicateurs de la stratégie de réduction de la pauvreté. On enregistre un progrès ou une stabilité pour huit des indicateurs.

**Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba**

Indicateur	Niveau de référence	Données les plus récentes	Variation en pourcentage	Tendance
<p><b>Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation (seuil officiel de la pauvreté au Canada)<sup>1</sup></b>            Coût d'un panier de consommation que requièrent les personnes seules et les familles pour répondre à leurs besoins fondamentaux et avoir un niveau de vie modeste dans les collectivités canadiennes            Source : Statistique Canada (Enquête canadienne sur le revenu)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de pauvreté pour toutes les personnes</li> <li>- Taux de pauvreté infantile</li> </ul>	<p>14,1 % (2015)</p> <p>19,3 % (2015)</p>	<p>11,5 % (2022)</p> <p>13,3 % (2022)</p>	<p>Baisse de 18 %</p> <p>Baisse de 31 %</p>	<p>progrès</p> <p>progrès</p>
<p><b>Jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)<sup>2</sup></b>            Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'études ni de formation            Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)</p>	<p>10,4 % (T1 de 2015)</p>	<p>9,1 % (T1 de 2024)</p>	<p>Baisse de 12,5 %</p>	<p>progrès</p>

<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Disponibilité des services de garde d'enfants autorisés</b>            Pourcentage d'enfants (12 ans et moins) ayant obtenu une place dans une garderie</p> <p>Source : Gouvernement du Manitoba (Éducation et Apprentissage de la petite enfance)</p>	18,2 % (31 mars 2015)	20,1 % (31 mars 2024)	Hausse de 10,4 %	progrès
<p><b>Enfants pris en charge</b>            Pourcentage d'enfants pris en charge par un office de services à l'enfant et à la famille</p> <p>Source : Gouvernement du Manitoba (Familles)</p>	10 714 enfants  3,5 % des enfants du Manitoba  (31 mars 2017)	8 919 enfants  2,8 % des enfants du Manitoba  (31 mars 2023)	Baisse de 16,8 %  Baisse de 20 %	progrès
<p><b>Mortalité prématurée<sup>3</sup></b>            Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans</p> <p>Source : Gouvernement du Manitoba (Santé)</p>	53,2 années de vie perdues  (2014-2015)	61,2 années de vie perdues  (2021/2022)	Hausse de 15 %	régression
<p><b>Taux d'entrée de la pauvreté</b>            Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, ont enregistré un faible taux de revenu uniquement dans la deuxième année</p> <p>Source : Statistique Canada</p>	3,9 %  (2014-2015)	6,1 %  (2020/2021)	Hausse de 56,4 %	régression

<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Taux de sortie de la pauvreté</b> Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, n'ont pas un faible revenu la deuxième année après en avoir eu un la première année</p> <p>Source : Statistique Canada</p>	<p>25,3 % (2014-2015)</p>	<p>26,8 % (2020/2021)</p>	<p>Hausse de 5,9 %</p>	<p>progrès</p>
<p><b>Besoins impérieux en matière de logement<sup>4</sup></b> Proportion de ménages qui n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité)</p> <p>Source : Statistique Canada</p>	<p>11,3 % (2006)</p>	<p>10,1 % (2021)</p>	<p>Baisse de 10,6 %</p>	<p>progrès</p>
<p><b>Emploi</b> Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont un emploi</p> <p>Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)</p>	<p>64,9 % (2015)</p>	<p>63,8 % (2023)</p>	<p>Baisse de 1,7 %</p>	<p>régression</p>
<p><b>Obtention d'un diplôme d'études secondaires</b> Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Manitoba établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9e année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu</p>	<p>77,3 % (juin 2015)</p>	<p>82,6 % (Juin 2023)</p>	<p>Hausse de 7,1 %</p>	<p>progrès</p>

<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
Source : Gouvernement du Manitoba (Éducation et Apprentissage de la petite enfance)				
<b>Inégalité de revenu (indice de Palma)<sup>5</sup></b> Ratio de la part du revenu après impôt des 10 % de la population la plus nantie divisée par la part du revenu après impôt des 40 % de la population la plus pauvre  Source : Statistique Canada	1,08 (2015)	0,98 (2022)	Baisse de 10 %	progrès
<b>Compétences en littératie (lecture)<sup>6</sup></b> Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)  Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves	498 (2015)	486 (2022)	Baisse de 2,4 %	régression
<b>Compétences en numératie (mathématiques)<sup>6</sup></b> Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de mathématiques du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)  Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves	489 (2015)	470 (2022)	Baisse de 3,9 %	régression

<sup>1</sup> Données basées sur la série de données sur la mesure du panier de consommation (MPC) de 2018 et sur l'Enquête canadienne sur le revenu.

<sup>2</sup> Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) au cours du premier trimestre des années présentées.

<sup>3</sup> Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants âgés de 1 à 74 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées afin de permettre de justes comparaisons entre des secteurs présentant différentes caractéristiques démographiques.

<sup>4</sup> Les données sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement proviennent du recensement et sont publiées tous les cinq ans. Les données de 2011 sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement ne peuvent être comparées à celles du recensement. Les données de 2011 ont été tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages. En conséquence, les données de 2006 sont utilisées comme niveau de référence.

<sup>5</sup> Le rapport est calculé d'après les données du Tableau 11-10-0193-01, « Limite supérieure du revenu, part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché, total et après impôt, selon le décile » de revenu, de Statistique Canada. (consulté le 14 août 2024).

<sup>6</sup> Les données sur la littératie (compétences de lecture) et la numératie (compétences en mathématiques) sont disponibles tous les trois ans dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Les pays membres et associés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont décidé de reporter l'évaluation du PISA 2021 à 2022 en raison des difficultés liées à la pandémie de COVID-19.

## **Subdivision des données liées aux indicateurs**

Certaines populations démographiques sont plus vulnérables à la pauvreté au Manitoba. Pour une meilleure compréhension de l'effet disproportionné de la pauvreté sur certains groupes de population au Manitoba, cette section présente des données non regroupées sur certains indicateurs lorsque les données sont disponibles.

### **Taux de faible revenu**

Malgré l'ensemble des progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté, certains groupes démographiques sont restés plus vulnérables aux situations de pauvreté. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à briser le cycle de la pauvreté pour les Manitobains vulnérables qui ont le plus besoin d'aide.

Le tableau 2 montre les taux de pauvreté du Manitoba pour certains groupes démographiques pour la période de 2015 à 2022. Les taux de pauvreté en 2022 s'étaient améliorés par rapport à 2015 pour tous les groupes démographiques à l'exception des personnes âgées.

**Tableau 2 : Taux de pauvreté selon la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (en pourcentage), Manitoba, certains groupes, 2015-2022<sup>1</sup>**

Groupe démographique	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ensemble des Manitobains	14,1	12,4	11,2	11,1	11,5	6,8	8,8	11,5
Enfants	19,3	15,5	12,8	13,1	13,5	6,0	9,5	13,3
Aînés	5,9	4,9	5,4	6,1	5,6	2,3	5,8	6,3
Familles monoparentales	44,5	38,4	28,6	30,3	33,5	15,2	30,8	33,0
Femmes	13,7	12,2	11,5	11,1	11,0	6,5	9,1	11,8
Hommes	14,5	12,5	10,9	11,2	12,0	7,0	8,6	11,2
Autochtones (hors réserve)	23,9	26,3	20,7	27,4	21,7	12,6	11,4	21,9
Personnes handicapées	19,2	17,3	15,9	13,8	14,0	7,5	10,9	11,8
Personnes vivant dans les familles dirigées par des jeunes <sup>2</sup>	36,7	45,1	39,0	39,0	39,3	31,1	37,4	35,6
Personnes seules (45 à 64 ans)	31,9	33,5	30,6	31,0	34,3	23,4	29,9	31,6

<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, série de mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation de l'année de base 2018.

<sup>2</sup> Le principal soutien économique est âgé de 24 ans ou moins.

## Ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)

La proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) est une mesure importante qui indique les problèmes du système éducatif, du marché du travail ou du système de services sociaux qui nuisent au bien-être des jeunes. Les jeunes NEET peuvent éprouver des difficultés à faire la transition de l'école au marché du travail. Ils sont donc plus susceptibles de vivre de l'exclusion sociale et de la dépression. Il est essentiel de comprendre cet indicateur et d'en faire le suivi pour élaborer les services et les soutiens appropriés qui aideront les jeunes manitobains à réussir leur vie adulte.

Le taux NEET du Manitoba est conforme à l'indicateur de pauvreté du Canada pour l'engagement des jeunes. Il s'agit d'un indicateur bien établi utilisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le tableau 3 montre que le taux NEET du Manitoba au premier trimestre 2024 (T1 de 2024) s'est amélioré de 1,1 %, passant de 10,2 % au premier trimestre 2023 à 9,1 %. Le taux du T1 de 2024 est meilleur que celui de référence de 10,4 % de 2015 et supérieur de 2,6 % à celui prépandémie de 11,7 %.

**Tableau 3 : Jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation au Canada et au Manitoba, du T1 de 2015 au T1 de 2024<sup>1</sup>**

	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022	T1 de 2023	T1 de 2024
Taux NEET au Canada (en %)	10,5	10,5	9,4	9,8	9,3	11,8	11,3	9,6	9,0	9,8
Taux NEET au Manitoba (en %)	10,4	11,4	11,5	10,9	11,7	11,1	11,2	8,4	10,2	9,1
- Nombre de personnes (000)	17,0	18,7	19,1	18,4	19,8	18,9	18,9	14,0	17,2	16,4
- Classement (1 étant le meilleur)	3	6	6	6	8	1	2	2	4	2

<sup>1</sup> Les données sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) sont fournies par Statistique Canada selon l'Enquête sur la population active (EPA).

Le tableau 4 compare les taux NEET au Canada. Le taux NEET du Manitoba était le deuxième meilleur au premier trimestre de 2024, à égalité avec celui du Québec.

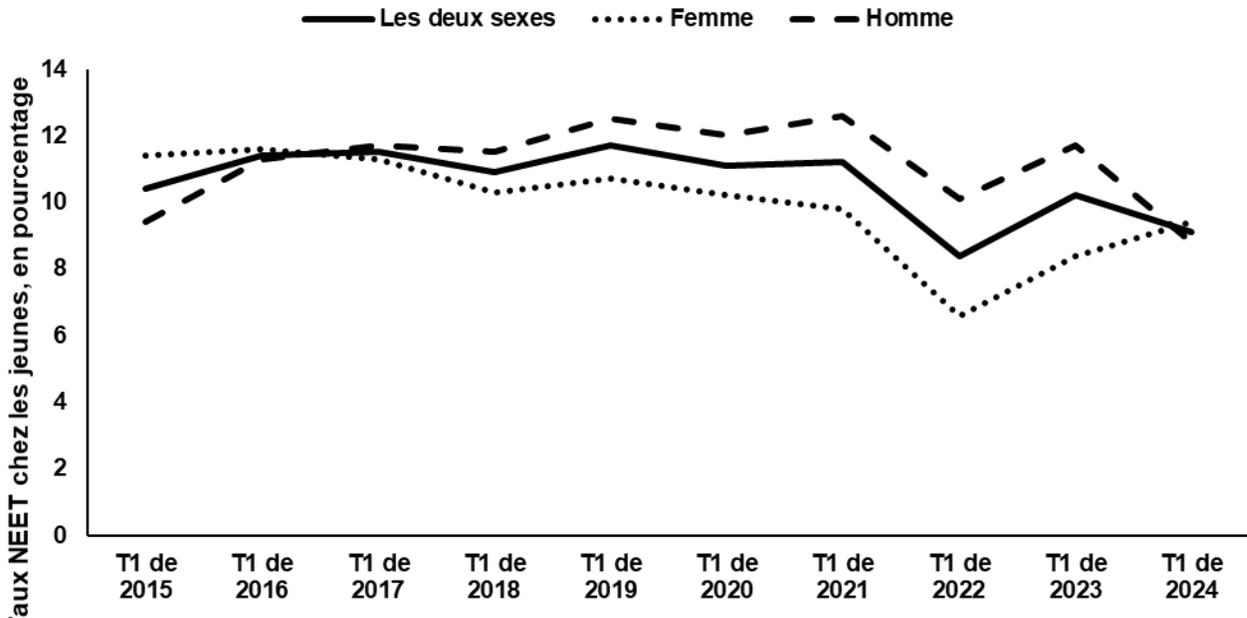
**Tableau 4 : Taux de jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (en %), Canada et provinces, du T1 de 2015 au T1 de 2024<sup>1</sup>**

	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022	T1 de 2023	T1 de 2024
<b>Canada</b>	10,5	10,5	9,4	9,8	9,3	11,8	11,3	9,6	9,0	9,8
<b>Alb.</b>	9,4	10,7	10,4	10,7	9,9	11,9	11,3	8,8	10,5	12,2
<b>C.-B.</b>	11,2	9,9	8,8	9,2	8,5	13,0	12,6	9,6	9,3	7,9
<b>Manitoba</b>	<b>10,4</b>	<b>11,4</b>	<b>11,5</b>	<b>10,9</b>	<b>11,7</b>	<b>11,1</b>	<b>11,2</b>	<b>8,4</b>	<b>10,2</b>	<b>9,1</b>
<b>N.-B.</b>	13,9	15,3	14,1	13,4	11,7	13,0	12,5	12,4	11,0	12,1
<b>T.-N.</b>	14,5	14,4	17,0	12,0	13,5	15,9	15,6	15,0	11,8	11,8
<b>N.-É.</b>	11,2	11,3	11,4	11,6	11,0	13,4	11,4	9,6	10,4	10,2
<b>Ont.</b>	10,0	9,9	9,0	9,8	9,7	11,4	11,4	9,9	8,6	9,8
<b>Î.-P.-É.</b>	12,4	13,0	16,0	9,6	9,6	11,2	13,0	7,4	13,2	10,2
<b>Qc</b>	10,9	10,9	8,0	8,5	7,7	11,2	9,4	8,8	7,8	9,1
<b>Sask.</b>	11,1	11,4	11,8	11,3	9,3	13,5	13,4	9,7	10,2	10,5

<sup>1</sup> Les données sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) sont fournies par Statistique Canada selon l'Enquête sur la population active (EPA).

Le taux NEET des femmes du Manitoba a légèrement augmenté au premier trimestre de 2024, passant de 8,4 % en 2023 à 9,4 %. Le taux NEET des hommes était de 8,8 %, soit le taux le plus bas depuis 2015. En outre, le taux NEET des hommes n'avait pas été inférieur à celui des femmes depuis 2016.

**Graphique 1 : Taux de jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET), Manitoba, T1 de 2015 au T1 de 2024<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, données personnalisées, du premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2024.

## Disponibilité des services de garde d'enfants autorisés

Cet indicateur mesure le pourcentage d'enfants (âgés de 12 ans et moins) au Manitoba ayant obtenu une place dans une garderie.

Grâce au partenariat solide entre les gouvernements provincial et fédéral, qui vise à soutenir le secteur de la garde d'enfants, la disponibilité dans les garderies autorisées au 31 mars 2024 a augmenté de 10,4 % par rapport au taux de référence au 31 mars 2015.

Le tableau 5 montre la ventilation des places en garderie disponibles par groupe d'âge.

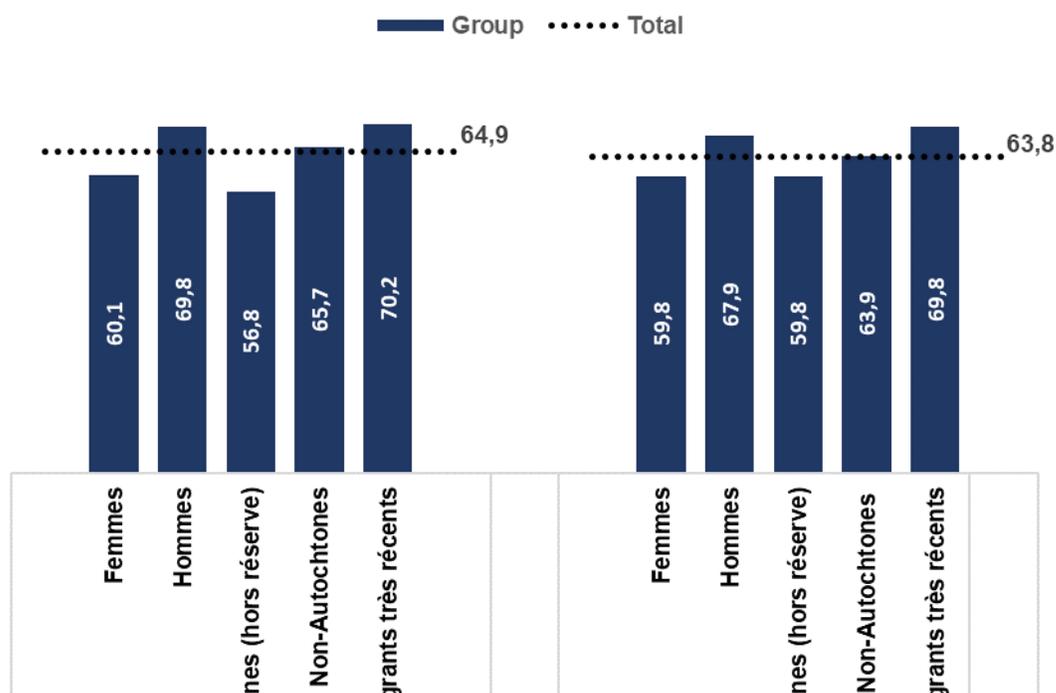
**Tableau 5 : Pourcentage des enfants pour lesquels il y a une place réglementée en garderie**

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Au 31 mars 2015</b>	<b>Au 31 mars 2024</b>	<b>Augmentation de pourcentage</b>
De 0 à 5 ans	26,1 %	30,7 %	17,6 %
De 6 à 12 ans	11,3 %	12,0 %	6,2 %
Total des 0 à 12 ans	18,2 %	20,1 %	10,4 %

## Emploi

En 2023, les taux d'emploi des femmes et des groupes autochtones (hors réserves) sont restés inférieurs au taux d'emploi global du Manitoba, tandis que les taux d'emploi des hommes et des immigrants très récents (arrivés au cours des cinq années précédentes) étaient supérieurs au taux provincial. Les taux d'emploi des groupes autochtones (hors réserve) et des immigrants très récents se sont améliorés en 2023 par rapport à 2015.

**Graphique 2 : Taux d'emploi (%) par groupe sélectionné, Manitoba, 2015 et 2023<sup>1</sup>**

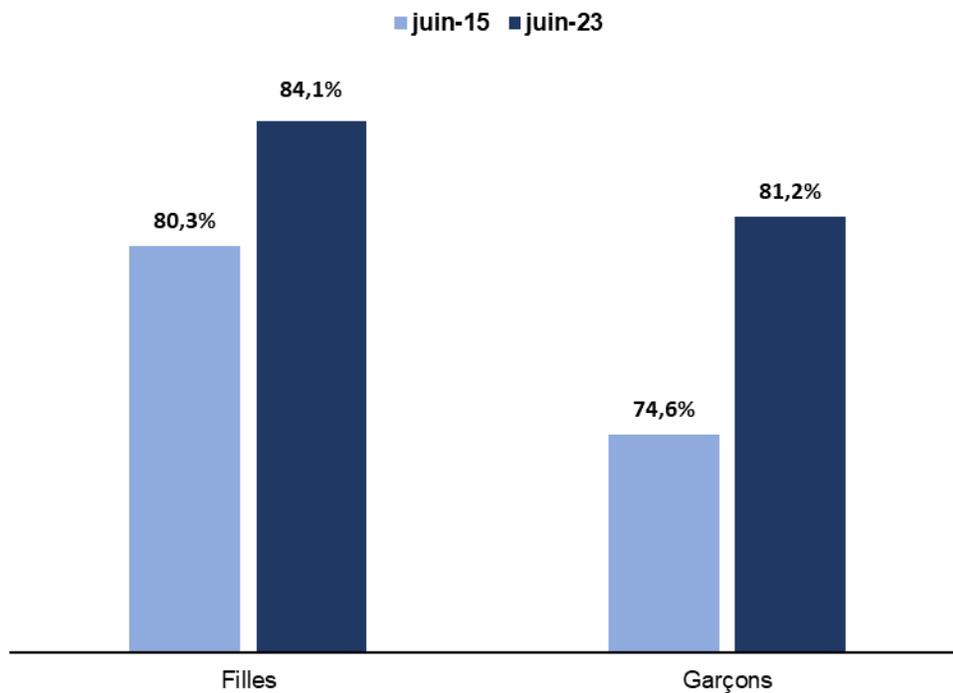


<sup>1</sup> Les données sur les taux d'emploi sont recueillies par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA). Les données de 2015 tiennent compte de la révision historique faite par Statistique Canada dans la série de données historiques de l'EPA publiée en janvier 2023. C'est pourquoi les données de 2015 sont légèrement différentes de celles présentées dans le précédent rapport annuel.

### Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires

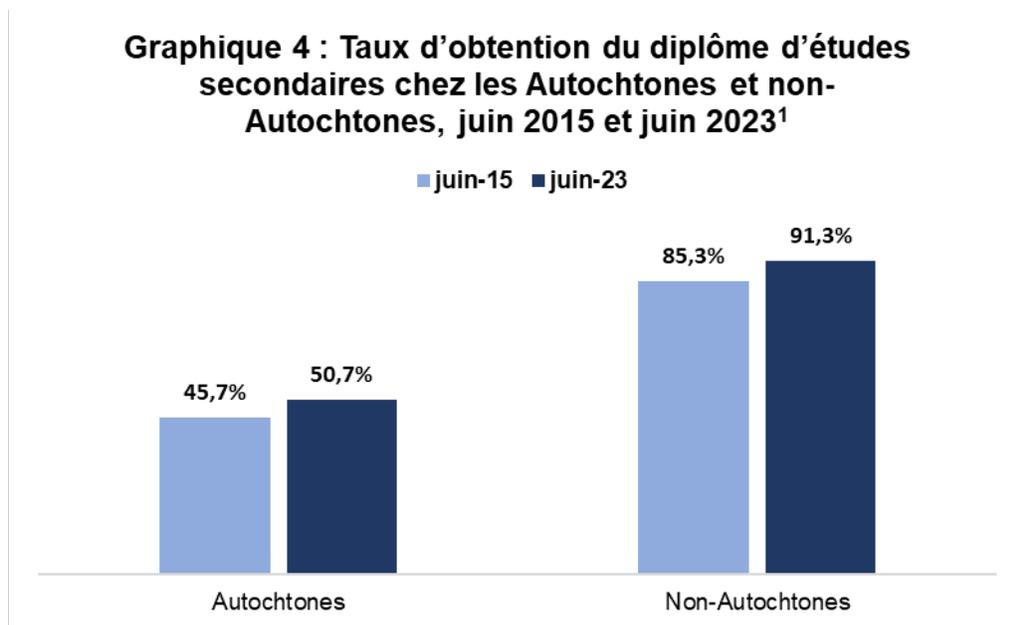
Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Ce taux a augmenté dans les deux groupes entre juin 2015 et juin 2023.

**Graphique 3 : Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, filles et garçons, juin 2015 et juin 2023<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9<sup>e</sup> année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu, rajusté en fonction des taux d'attrition.  
Source : gouvernement du Manitoba

Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les enfants autochtones est inférieur à celui des enfants non autochtones. Ce taux chez les enfants autochtones s'est amélioré, passant de 45,7 % en juin 2015 à 50,7 % en juin 2023.



<sup>1</sup> Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9<sup>e</sup> année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu, rajusté en fonction des taux d'attrition.  
Source : gouvernement du Manitoba

## Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement

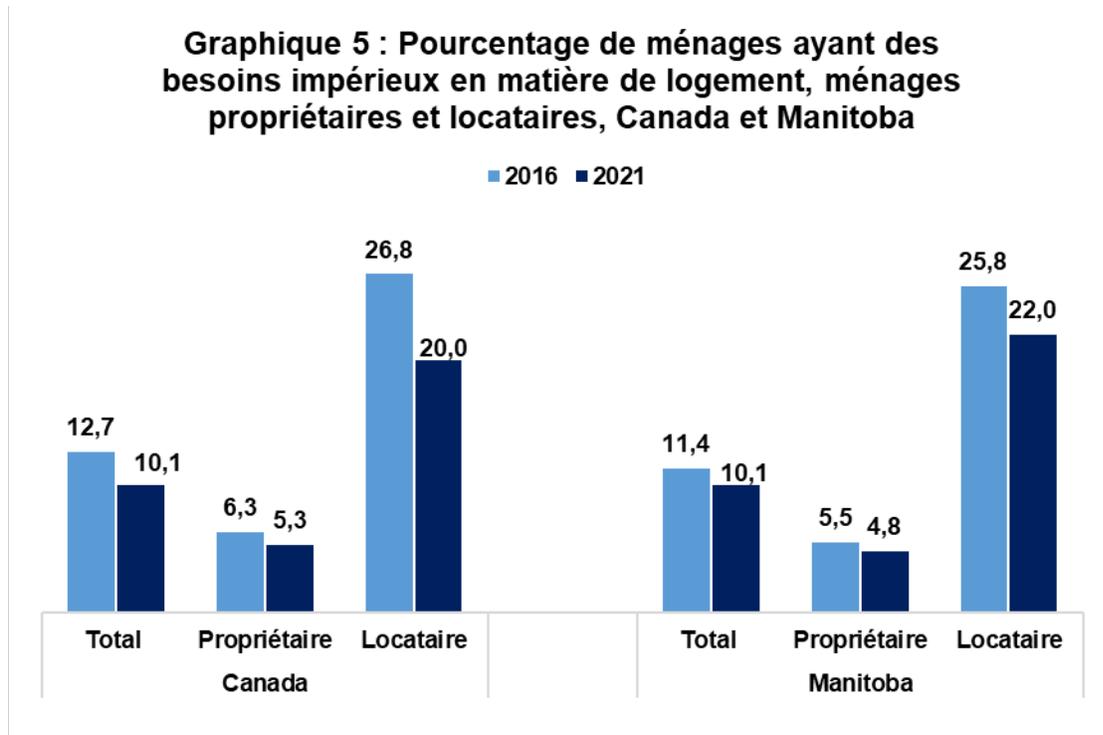
Selon les données du recensement, à l'exception de Thompson, les besoins impérieux en matière de logement au Manitoba se sont améliorés en 2021 dans les principales régions densément peuplées par rapport à 2016, comme l'indique le tableau 6. Parmi ces collectivités, seule Winnipeg a affiché un besoin impérieux en matière de logement plus élevé que le taux provincial global.

**Tableau 6 : Pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, Canada, Manitoba, régions métropolitaines de recensement (RMR) et régions d'agglomération de recensement (AR)<sup>1</sup>**

	<b>2006</b>	<b>2016</b>	<b>2021</b>
Canada	12,7	12,7	10,1
Manitoba	11,3	11,4	10,1
Winnipeg (RMR)	10,4	12,1	11,1
Brandon (AR)	8,4	7,7	6,5
Winkler (AR)	9,6	6,7	6,0
Steinbach (AR)	5,0	11,7	8,4
Portage-la-Prairie (AR)	9,1	8,9	7,9
Thompson (AR)	9,8	9,1	9,5

<sup>1</sup> Source : Données du recensement de Statistique Canada. Selon la définition de Statistique Canada, les régions métropolitaines de recensement et les régions d'agglomération de recensement sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un grand centre de population (aussi appelé noyau) avec lequel elles ont un degré d'intégration élevé.

Les données de recensement de 2016 et 2021 indiquent que le pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement était plus élevé parmi les ménages locataires que parmi les ménages propriétaires avec ou sans hypothèque. En 2021, les besoins impérieux en matière de logement des ménages locataires du Manitoba étaient plus élevés que ceux de l'ensemble du Canada pour ce type de ménage, comme l'indique le graphique 5. Par ailleurs, les besoins impérieux en matière de logement des ménages propriétaires au Manitoba étaient inférieurs à ceux de l'ensemble des ménages propriétaires à l'échelle nationale.



<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, données du recensement

## Mortalité prématurée

L'indicateur de mortalité prématurée désigne le décès avant l'âge de 75 ans, exprimé en nombre d'années de vie perdues, par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Cette mesure est plus élevée chez les Manitobains dans les quintiles de revenu inférieur.

Le tableau 7 montre le nombre d'années de vie perdues pour 1 000 habitants, par quintile de revenu, en 2014-2015 et en 2021-2022. Si l'on prend l'année 2014-2015 comme base de comparaison avec les données récentes de 2021-2022, la tendance générale indique que plus le quintile de revenu est bas, plus l'augmentation de la mortalité prématurée est élevée. Il est à noter que la situation s'est relativement dégradée pour le deuxième quintile le plus faible dans les zones rurales et pour le quintile le plus faible dans les zones urbaines.

**Table 7 : Mortalité prématurée, Manitoba, par quintile de revenu, régions rurale et urbaine, 2014-2015 et 2021-2021<sup>1</sup>**

<b>Quintile de revenu</b>	<b>2014/2015</b>	<b>2021-2022</b>	<b>Différence (2021-2022 moins 2014-2015)</b>
Quintile le plus faible – régions rurales	95,2	89,7	-5,5
Deuxième quintile le plus faible – régions rurales	68,6	102,7	34,1
Troisième quintile le plus faible – régions rurales	53,6	68,5	14,9
Quatrième quintile le plus faible – régions rurales	47,1	47,6	0,5
Quintile le plus élevé – régions rurales	38,9	46,1	7,2
Quintile le plus faible – régions urbaines	91,5	121,6	30,1
Deuxième quintile le plus faible – régions urbaines	54,8	54,8	0
Troisième quintile le plus faible – régions urbaines	43,8	45,9	2,1
Quatrième quintile le plus faible – régions urbaines	35,8	34,4	-1,4
Quintile le plus élevé – régions urbaines	28,2	24,7	-3,5
<b>Ensemble du Manitoba</b>	<b>53,2</b>	<b>61,2</b>	<b>8</b>

<sup>1</sup> Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées en fonction de l'âge et du sexe afin de permettre de justes comparaisons entre les régions présentant des caractéristiques démographiques différentes. Source : Gouvernement du Manitoba (Santé)